

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 30/09/2025

Néant ☐

ACTIF		Brut ①	Amort. Provisions ②	Net ③	30/09/2025	Net ④	30/09/2024
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010	24 000	012		24 000		24 000
- Autres	014	786	016	786			
Immobilisations corporelles	028	7 861	030	7 861			127
Immobilisations financières (1)	040	1 880	042		1 880		1 880
(5) TOTAL I	044	34 528	048	8 648	25 880		26 007
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052				
Stocks marchandises	060	6 531	062		6 531		7 723
Avances et acomptes versés sur commandes	064	274	066		274		343
Créances clients et comptes rattachés (2)	068		070				
Autres créances (3)	072	76	074		76		76
Valeurs mobilières de placement	080		082				
Disponibilités	084	19 201	086		19 201		12 230
Charges constatées d'avance	092	703	094		703		905
TOTAL II	096	26 785	098		26 785		21 276
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	61 313	112	8 648	52 665		47 282

PASSIF			30/09/2025	30/09/2024
Capital social ou individuel		120	1 000	1 000
Écarts de réévaluation		124		
Réserve légale		126	100	100
Réserves réglementées		130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	132	1 332	1 332
Report à nouveau		134	-31 072	-13 726
Résultat de l'exercice		136	106	-17 345
Subventions d'investissement		137		
Provisions réglementées		140		
TOTAL I		142	-28 533	-28 639
Provisions pour risques et charges		TOTAL II 154		
Emprunts et dettes assimilées (4)		156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)		164		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)		166	1 979	2 430
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	172	579	975
Comptes courants d'associés		173	78 640	72 516
Autres dettes		175		
Produits constatés d'avance		174		
TOTAL III		176	81 198	75 922
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		180	52 665	47 282

Renvois :				
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184

certifié conforme la gérante

Adeline guyonnet 

«A & C GUYONNET»
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 2, rue des Goéland 34200 SETE

=====

PROCES VERBAL

=====

RCS : MONTPELLIER 853 307 684

Assemblée générale ordinaire du 31 mars 2026

Etaient présents :

Mademoiselle Adeline GUYONNET, à concurrence de 50 parts sociales,
numérotées de 1 à 50, en rémunération de ses apports, ci..... 50 parts

Madame Céline GUYONNET, à concurrence de 50 parts sociales,
numérotées de 51 à 100, en rémunération de ses apports, ci..... 50 parts

Total égal au nombre de parts sociales composant le capital social, ci..... 100 parts sociales

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

PREMIERE RESOLUTION – L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos au 30/09/25, approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de son mandat pour l'exercice clos au 30/09/25.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - L'assemblée générale décide le report à nouveau le bénéfice de l'exercice s'élevant à : 106,11 €

Report à nouveau débiteur : 106,11 €

Total 106,11 €

Il n'a été distribué aucun dividende au cours des 3 derniers exercices

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les parties présentes :

Mademoiselle Adeline GUYONNET

Madame Céline GUYONNET

